

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR LE RECTORAT DE CRETEIL**

**DOSSIER : AP1\_n°357**

***Intitulé du projet : Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle de l'Académie de Créteil***

***Porteur du projet : Rectorat de Créteil***

***Evaluateur du projet : Kaleido'Scop***

***Région(s) d'expérimentation : Académie de Créteil (départements 77,93 et 94)***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : octobre 2009***

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

La systématisation de la mobilité en formation initiale et continue constitue un objectif académique central dans le volet des relations européennes et internationales. Pour autant, de nombreux obstacles à la réalisation d'une période de mobilité subsistent, en particulier pour les élèves en formation professionnelle.

Ainsi, le projet « Développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle de l'Académie de Créteil » proposé par le rectorat de Créteil, a pour ambition d'augmenter le nombre d'élèves en formation professionnelle qui réalisent une mobilité à l'étranger en :

- stimulant le désir de mobilité des élèves
- éliminant les obstacles à la mobilité
- mettant en place une plateforme de partenaires soutenant la mobilité des jeunes en formation professionnelle.

Le projet cible 5 lycées professionnels de l'académie, en particulier les filières qui présentent des débouchés sur le marché du travail international (logistique, transport, hôtellerie/restauration, métiers du bois).

Les établissements choisis représentent également la diversité du territoire de l'académie : 2 d'entre eux sont situés en Seine et Marne, territoire relativement rural ; les 3 autres sont situés en Seine Saint Denis et dans le Val de Marne qui sont des zones fortement urbanisées.

Le projet cible une vingtaine d'élèves par établissement, soit une centaine au total.

## 2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

**Afin d'agir sur la motivation des élèves, deux actions spécifiques ont été prévues.**

Un forum de l'académie de Créteil sur la mobilité organisé à destination de l'ensemble des établissements du territoire académique proposant de la formation professionnelle le 26 janvier 2011. Ce Forum doit permettre à la fois de sensibiliser élèves, enseignants et personnel de direction de la voie professionnelle, mais également l'échange de pratique et d'expérience autour de la mobilité.

Il avait initialement été prévu d'organiser 3 forums « internes » dans les établissements ciblés par le projet. Toutefois, en raison d'un retard dans le lancement du projet et des dates tardives des mobilités des élèves, ces forums ont été repensés. Il est apparu plus pertinent d'organiser une rencontre à mi parcours durant laquelle les élèves et les équipes éducatives du projet seraient eux-mêmes « transmetteurs » d'expérience auprès des autres établissements de l'Académie. Ce forum sera également une occasion de regrouper physiquement une grande partie des acteurs qui soutiennent la mobilité internationale en formation professionnelle et de présenter l'ensemble des dispositifs existants à un public large.

D'autre part, l'intervention du mouvement des jeunes européens a voulu être systématisée dans les établissements ciblés par le projet. Ces interventions sont destinées à expliquer aux élèves l'origine et les enjeux du projet de construction européenne ainsi que le fonctionnement des institutions, mais également à susciter chez les élèves l'envie de participer à la mobilité européenne.

Ces interventions sont prévues plusieurs mois avant le départ des élèves. Il pourrait être envisagé par la suite de programmer d'autres interventions qui seraient organisées juste avant le départ effectif des élèves. Elles permettraient ainsi de réaliser une « préparation au départ » pratique.

**L'élimination des obstacles à la mobilité repose quant à elle sur 4 actions spécifiques.**

Un accompagnement de proximité pour les élèves et les équipes éducatives par le recrutement d'un coordinateur afin de conseiller et d'aider les établissements impliqués dans le projet. Cet accompagnement se traduit par des déplacements physiques quasi mensuels dans les établissements, par la mise en place d'échanges réguliers, par la mise à disposition d'outils et de documents spécifiques etc. Il est également destiné à aider les établissements à solliciter les aides publiques existantes pour organiser 50 mobilités d'élèves en Europe durant la première année du projet.

**Grâce à cet accompagnement, 4 établissements ont pu déposer pour la première fois des demandes de bourses de mobilité européennes Leonardo da Vinci pour leurs élèves en février 2010. Le cinquième établissement déposera une demande en février 2011 et un autre réitérera sa demande.**

Un travail sur la simplification de l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité est également prévu. En effet, il apparaît que les dispositifs publics de financement de séjours de mobilité sont disséminés, complexes et peu compréhensibles par les usagers. Pour répondre à ce problème, la mise en place d'une plate forme des acteurs publics qui soutiennent la mobilité est prévue afin qu'ils parviennent à mettre en place une procédure unique d'attribution des subventions.

**Une visite d'étude au Danemark, pays européen performant en matière de soutien à la mobilité a été organisée en juin 2010. Elle a permis de conforter la nécessité de centralisation de l'information et des dispositifs de financements. La mise en place d'une procédure unique d'attribution des subventions semble complexe mais la réflexion sur ce point sera poursuivie en 2011.**

L'implication des établissements scolaires dans les projets de mobilité et notamment des équipes éducatives est centrale. Cette implication sera donc renforcée le plus possible.

Enfin, 50 bourses de mobilité seront attribuées à des élèves en baccalauréat professionnel pour effectuer des périodes de mobilité professionnelle à l'étranger. Ces bourses concerneront des destinations en dehors de l'Europe. En effet, il n'existe à l'heure actuelle que très peu de financements sur ces zones pour des élèves en formation professionnelle initiale.

***Les premiers départs pour les mobilités professionnelles en dehors de l'Europe auront lieu à partir de mars 2011 et devraient concerner plusieurs pays : le Maroc, la Russie, le Mexique et le Québec.***

**Deux plates-formes des partenaires de la mobilité des jeunes en formation professionnelles sont prévues.**

Une plate-forme des acteurs institutionnels soutenant la mobilité des jeunes en formation professionnelle, chargée de travailler spécifiquement sur la simplification de l'accès aux financements publics de soutien à la mobilité. Cette plate-forme devra s'attacher d'une part à parvenir à une unification des critères de sélection des projets, et d'autre part à étudier la possibilité de constituer à terme un dossier unique de demande de subvention afin de faciliter les procédures pour les établissements.

Une plate-forme collaborative de travail virtuelle destinée à l'ensemble des acteurs du projet en vue de faciliter la communication et les échanges de bonnes pratiques entre l'ensemble des acteurs du projet. Cet espace mis en place spécifiquement dans le cadre du projet permettra de mesurer la pertinence de la création d'un site inter institutionnel d'information dédié à la mobilité en formation professionnelle.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Muriel Emile, responsable de la structure porteuse du projet AP1\_n°357, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Emile', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the 'Signature :' label.